

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Loi de finances 2020 : les députés adoptent le projet

TOUTEFOIS, le texte n'a pas été voté à l'unanimité. Certains élus ont préféré qui voter contre, qui s'abstenir. Y compris au sein du groupe parlementaire PDG, plutôt majoritaire à l'Assemblée nationale.

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

PLUSIEURS semaines après la présentation du projet de Loi de finances 2020 par les ministres financiers de l'époque, devant la Commission des Finances, du Budget et des Comptes publics de l'Assemblée nationale, le texte a été adopté, lundi en fin d'après-midi. Les ressources et les charges de l'Etat s'établiraient, en équilibre, à 3

330 milliards 773 millions 722 mille 478 F CFA. S'agissant des charges, il faut souligner que ce budget devrait permettre, entre autres, de poursuivre les réformes en cours en matière de gestion active de la dette publique en vue de la rendre plus soutenable et mieux préparer les échéances de remboursement pour les années à venir (2021, 2022 et 2023) ; permettre la maîtrise des dépenses courantes afin de dé-

gager les marges pour financer davantage les investissements des infrastructures de base dans les secteurs prioritaires ; etc. Notons que le projet de Loi de finances 2020 n'a pas fait l'unanimité des élus à l'Assemblée nationale. Les six députés non inscrits dont la voix a été portée

par Jean-Robert Ngouloungana ont voté contre. Ces derniers déplorent la faiblesse des dotations allouées aux secteurs comme la santé, l'enseignement supérieur, l'emploi, la formation professionnelle, etc. A noter aussi que les députés du groupe parlementaire "Les Démocrates" (LD) ont opté pour l'abstention. Tout comme deux députés du Parti démocratique gabonais (PDG)...

Pour sa part, avant de lever la séance plénière, le président de l'Assemblée nationale, Faustin Boukoubi, a exhorté le gouvernement, représenté ce jour par la ministre des Relations avec les Institutions constitutionnelles, Denise Mekame'ne, et le ministre des Finances de l'époque, Roger Owono Mba, à prendre en compte les recommandations des députés. Le tout pour le bien-être des populations qu'ils re-

Lambert-Noël Matha : retour par la grande porte

J.KOMBILE.MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

POUR un retour, c'en est un ! Évincé du gouvernement, le 4 octobre dernier, Lambert-Noël Matha, fait son come-back au sein de l'équipe gouvernementale. Et de quelle manière ? En qualité de ministre d'État, ministre de l'Intérieur. Devenant, de fait, la deuxième personnalité du gouvernement, après le Premier ministre.

Un retour gagnant en somme. D'autant que, ils sont véritablement peu nombreux, tous ceux qui auraient véritablement parié sur le retour aux affaires du natif de Franceville. Lui qui, aux élections couplées d'octobre 2018, n'aura pas été investi aux législatives au 3e arrondissement de la commune de Franceville par le Parti démocratique gabonais (PDG). Ni choisi pour conduire la liste de cette formation politique aux locales. Ce qui, d'une certaine manière, avait provoqué l'incompréhension de ses partisans et de nombreux habitants de plusieurs quartiers du 3e arrondissement du chef-lieu de la province du Haut-Ogooué. Son retour au-devant de la scène devrait sonner le glas de toutes les ambitions politiques qui se sont affirmées dans cette circonscription politique de Franceville.

Difficile d'en dire autant au 1er arrondissement de la commune de Port-Gentil où, Pascal Houangni Ambouroué, promu ministre de l'Énergie et des Ressources hydrauliques, a défendu les couleurs du PDG aux dernières élections législatives. D'ailleurs, à ce titre, son éviction du gouvernement ne lui aura, semble-t-il, pas empêché d'être présent sur la scène politique portgentillaise.

Que penser alors du retour au gouvernement de Carmen Ndaot, cadre du Parti pour le Développement et la Solidarité sociale (PDS) ? Elle qui s'était signalée, après son départ du gouvernement, par son implication dans le monde associatif



Photo: F.M. MOMBO/L'Union



FÊTES
À LA CARTE

Prenez une longueur d'avance!



Du 2 au 30 décembre 2019, bénéficiez de **300 000 à 1 500 000 FCFA**, correspondant à 3 fois le montant de la facilité de caisse rattachée à votre carte de paiement VISA.

Avec l'offre **Fêtes à la Carte***, passez des fêtes inoubliables.

*Taux de Base Bancaire + 4% soit 15% HT
Frais de dossier : 37 000 FCFA HT



Avançons ensemble

www.bicogabon.com

Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon (BICOM) - Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de FCFA 18 000 000 000 - Siège social 71A, Avenue du Colonel Parrot - BP 2041 Libreville (Gabon) - RCCM n° 200 8/01732
NIF 793271A - Code Banque 4001 - Tél. : 011 74 36 13 - Fax : 011 74 40 34 - Email : bicogabon@bicogabon.com